

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2014

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES - (N° 1882)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N° 9

présenté par
Mme Massat

à l'amendement n° 2 (Rect) de Mme Grelier

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi les alinéas 5 à 8 :

« II. – En conséquence, à l'alinéa 3, substituer au mot :

« « concernées »

« les mots :

« « et leurs groupements concernés » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.